



communiqué de presse **press** release

Bagnolet, le 22 décembre 2008

Annule et remplace le communiqué daté du 18 décembre 2008

Communiqué sur les Recommandations AFEP-MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Lors de sa réunion du 4 novembre 2008, le Conseil de Surveillance de Saft Groupe SA a pris connaissance des Recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Le Conseil de Surveillance a pris acte que ces Recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société.

Ainsi, Saft Groupe SA se réfèrera au Code de gouvernement d'entreprise, complété par ces Recommandations pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L 225-57 du Code de Commerce, tel que modifié par la loi du 3 juillet 2008.

Ce Communiqué est disponible sur le site www.saftbatteries.com à la rubrique «information réglementée».

A propos de Saft

Saft (Euronext: Saft) est le spécialiste mondial de la conception et de la production de batteries de haute technologie pour l'industrie. Les batteries de Saft sont utilisées dans les applications de haute performance, notamment dans les infrastructures et processus industriels, le transport, la défense et l'espace. Saft est le premier fabricant mondial de batteries au nickel-cadmium à usage industriel et de piles au lithium primaire pour des applications variées. Le groupe est également le premier producteur européen de batteries de technologies spécialisées pour la défense et l'espace. Avec un effectif global d'environ 4000 salariés, Saft est présent dans 18 pays. Ses 15 sites de production et son réseau commercial lui permettent de servir ses clients dans le monde entier.

Saft figure au sein de l'indice SBF 120 de la Bourse de Paris.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.saftbatteries.com